

ticulièrement le cas pour le pin. Devant un comité de l'assemblée législative, l'hon. M. Edwards a déclaré, comme étant sa "sincère conviction, que le feu a détruit au moins vingt fois autant de bois qu'il en a été pris par les marchands de bois, si l'on tient compte du jeune bois qui poussait lors de la destruction de la forêt par le feu."

Cette déclaration s'applique aux pinières de l'Ottawa, qui ferment pour ainsi dire tout le pin que nous avons dans la province de Québec. Si l'on ne prend pas les moyens de mettre fin aux ravages du feu, il ne serait guère possible de fixer à plus de quarante ou cinquante ans la durée de nos pinières.

Puis il y a l'envahissement de la forêt sous prétexte de colonisation. Autant qu'il est possible d'en juger par les archives du ministère des terres, durant les dernières soixante années, les opérations des marchands de bois ont enlevé des forêts de Poutiac et de Wright environ dix-huit billions de pieds de pin. Si les feux de forêts, causés surtout par les colons en faisant brûler leurs défrichements, en ont détruit pas vingt fois, mais seulement une fois autant, le total enlevé par les marchands de bois et détruit par le feu s'élèverait à trente-six billions de pieds, ce qui revient à dire qu'avec la continuation de l'ordre de choses qui a existé jusqu'à ce jour, le pin aura disparu avant cinquante ans du territoire de l'Ottawa supérieur. On a amélioré depuis quelques années les moyens de protéger la forêt contre l'incendie, mais les envahissements de la colonisation empirent d'année en année, de sorte qu'il n'y a guère lieu d'espérer beaucoup d'amélioration, pour ce qui regarde la conservation de ces pinières. Et il est tout probable que la coupe régulière par les marchands de bois augmentera à mesure que ces derniers auront plus de facilités pour expédier le bois aux ports des Grands Lacs et de là à Chicago, qui en demandera plus et le paiera plus cher, à mesure que s'épuiseront les pinières du Wisconsin et du Minnesota.

Toutes ces circonstances bien considérées, l'on peut dire sans exagération que cinquante ans sont la durée la plus longue que l'on puisse assigner à nos pinières. Comme de raison, la faculté de reproduction naturelle de la forêt pourrait aider un peu à prolonger cette durée, mais il n'y a guères à attendre de ce côté : le pin ne se reproduit qu'en certains endroits, dans les conditions les plus favo-